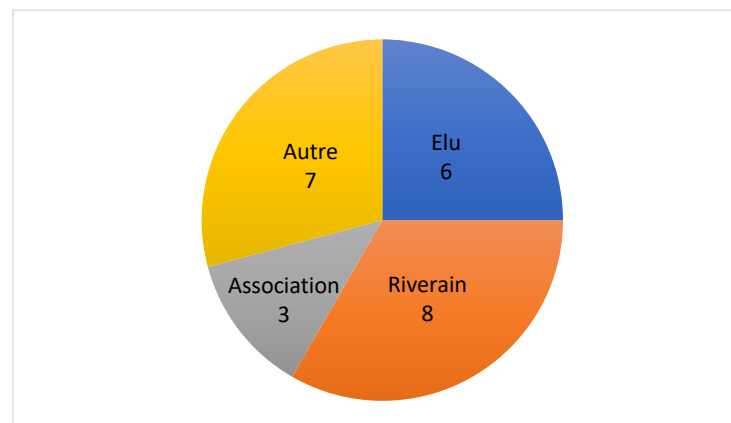


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE  
POUR LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

- 24 CONTRIBUTEURS SOIT 2,45% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées. Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/11/2020 08h11			Ne pas traiter les abords des voies par pulvérisation dès lors qu'une limite d'habitation (parcellaire) se trouve à moins de 50 mètres de la limite foncière de SNCF Réseau ; proscrire toute utilisation de pesticides classés CMR ; prévoir un plan de sortie totale des pesticides de synthèse pour 2025. Vos mesures ne sont pas suffisantes et elles sont trompeuses. La limite de 10mètres par exemple est ridicule est vous le savez. L'homologation de produits par l'ANSES ne signifie pas que ces derniers ne présentent pas de risque pour la danger et pour l'environnement et par conséquent cette mesure ne devrait même pas être proposée, elle ne vise qu'à donner une bonne image de la SNCF.	Tant qu'il n'y aura pas de mesures fortes appliquées en matière de réduction de phyto et d'arrêt strict de l'usage des plus dangereux, le dialogue et la concertation ne seront que des vitrines pour verdir l'image de la SNCF.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/11/2020 16h11		Informersur la stratégie de la SNCF et les technologies pour sortir rapidement de ces techniques chimiques.		
23/11/2020 18h11				Désigner un médiateur EXTERNE à SNCF Réseau, pour contribuer à la résolution de potentiels conflits
24/11/2020 06h11			D'autres techniques comme le chalumeaux pourrait être utiliser pour nettoyer les plantes poussant sur les ballastes	
24/11/2020 18h11		Tout est important !	Arrêter l'utilisation de produits et utiliser des méthodes alternatives !! Si impossible de ne pas utiliser de produits, proposer aux communes concernées d'appliquer les méthodes alternatives. Il faut vraiment minimiser l'utilisation de produits	Privilégier les dialogues locaux : se sont les habitants et les communes qui sont concernées qui doivent décider.
28/11/2020 18h11		Travailler en concertation avec les associations compétentes localement et régionalement.	Arrêter tout traitement phyto de synthèse au plus tôt.	
29/11/2020 00h11		Pouvoir évaluer l'adéquation entre ce qui est fait et les enjeux environnementaux associés pour pouvoir ajuster en cas de besoin.	Engager la SNCF vers un arrêt rapide et raisonné de l'usage de la chimie de synthèse dans le contexte de l'entretien des plateformes.	
30/11/2020 18h11			Trouver des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires	
02/12/2020 08h12		Informersur les espèces (faune et flore) qui se trouvent aux abords des voies		
03/12/2020 12h12			Il ne faut pas que le plyphosate soit remplacé par un produit tout aussi nocif. Il faut trouver des méthodes alternatives	

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
03/12/2020 21h12		Afficher les information en gare et à proximité des zones d'épandages Proposer une application dédiée. Croiser les données météorologiques et le calendrier des épandages lors de bilan. Faire un états des lieux de la biodiversité à proximité des voies.		
18/12/2020 10h12	Ce projet me semble bien adapté			
23/12/2020 13h12	Bonjour, Mon avis est que les solutions proposées ne règlent pas le problème puisque SNCF Réseau va continuer à détruire la biodiversité en désherbant ses voies et terrains. Je préconise d'enterrer totalement les voies ferrées suffisamment profond afin de laisser pousser la végétation au-dessus. Cette solution aurait aussi l'avantage de supprimer les nuisances sonores et visuelles engendrées par l'usage de voies ferrées en surface. En vous remerciant d'avance de votre attention	Informé de la date d'arrêt total et définitif de produits phytosanitaires.	Enterrer les voies ferrées afin de ne plus avoir à détruire la végétation.	Non.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
20/01/2021 21h01		En l'absence d'une plateforme en ligne traçant en temps réel les traitements de la SNCF, envoyer une alerte mail pour chaque traitement réalisé dans une commune sélectionnée.	Intensifier les programmes de recherche et les financements dans les techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques. Nanterre est traversée par 35km de voies ferrées longeant 98 parcelles (soit 115ha), dont 3 établissements accueillant du public sensible situés à moins de 50m des rails. Pour protéger la santé des Nanterriens, en cohérence avec sa décision d'interdire par arrêté municipal l'utilisation du glyphosate sur son territoire, la Ville soutient la SNCF dans l'arrêt total des produits phytosanitaires chimiques à l'horizon 2021. Nous ne souhaitons pas que cet arrêt soit limité à certaines zones.	Organiser une réunion annuelle avec les acteurs du territoire au niveau départemental plutôt que régional. Définir de manière claire le but de ces réunions et l'impact de celles-ci sur les décisions prises par SNCF Réseau en lien avec l'utilisation de produits phytosanitaires